

SCOLARISATION AU MALI : POLITIQUES D'ÉDUCATION ET STRATÉGIES FAMILIALES

Marie-France LANGE¹

I - L'ÉCOLE AFRICAINE EN QUESTIONS : DU TOGO AU MALI²...

L'École en Afrique est marquée par l'histoire coloniale qui l'a fait naître. Le poids du passé est encore visible dans l'organisation et la gestion des systèmes scolaires, dans les disparités scolaires, dans le contenu des enseignements, dans les représentations de l'École. En dépit du fait que les Etats africains apparaissent, dans les statistiques internationales, comme parmi les plus faiblement scolarisés de la planète, depuis l'avènement des indépendances, le développement des systèmes scolaires a été très important. Entre 1970 et 1980, les effectifs scolaires de l'Afrique subsaharienne ont crû de 8,9% par an, ce qui a permis d'améliorer de façon très nette les taux de scolarisation, car la population d'âge scolaire — primaire et secondaire — n'a dû croître que d'environ 3% par an. Les bilans catastrophiques sur les systèmes scolaires africains — tout particulièrement francophones — sont donc à relativiser ; il ne faut pas oublier que, pour certains pays, les taux de scolarisation primaire se situaient en dessous des 10% en 1960 (cf. tableau ci-après). Peut-on pour autant en conclure que l'*institution de l'École*³ est en marche ? C'est l'une des questions auxquelles j'avais pu formuler une réponse dans mon étude sur la scolarisation au Togo. Qu'en est-il du cas malien ?

S'il existe de très fortes ressemblances entre les systèmes scolaires africains, il existe aussi d'importantes différences. La première différence qui saute aux yeux est celle qui oppose pays francophones et anglophones. Dès 1960, l'école primaire des pays anglophones est plus développée que celle de leurs voisins francophones, ce qui remet bien en cause le mythe de la mission civilisatrice que la France a toujours revendiquée. Denise Bouche a pu ainsi démontrer ce mythe et montrer que la formation d'une petite élite de colonisés a primé la formation du plus grand nombre⁴ : l'École pour tous les colonisés, le simple droit à l'instruction des peuples colonisés n'a jamais été le but du pays de Jules Ferry.

¹Sociologue ORSTOM.

²Ce programme a débuté en octobre 1994 au Mali. Il s'inscrit dans la poursuite de mes études antérieures sur les systèmes scolaires et les formations extra-scolaires en Afrique.

³ L'expression *institution de l'École* s'inspire du titre de l'ouvrage de Renée BALIBAR, "L'institution du français. Essai sur le colingisme des Carolingiens à la république". L'auteur utilise le terme *institution* "au sens actif de "fondation" /.../ ensuite [...] au sens courant de "chose instituée", "structure sociale établie par la loi", "forme caractéristique d'un régime", cf. p. 12.

⁴ Voir la thèse que défend Denise BOUCHE dans "L'enseignement dans les territoires français de l'Afrique occidentale de 1817 à 1920. Mission civilisatrice ou formation d'une élite? "

Tableau

**Evolution des taux bruts de scolarisation
dans l'enseignement du premier degré**

Pays	1960	1970	1980		1990	
	Total	Total	Total	Filles	Total	Filles
Bénin	26	36	64	41	67	45
Burkina Faso	9	13	18	14	37	28
Burundi	21	30	26	21	73	66
Cameroun	57	89	98	89	103	95
Cap-Vert	?	?	115	113	115	111
Côte d'Ivoire	43	58	79	63	69	58
Gambie	14	24	51	35	64	53
Ghana	46	64	80	71	77	70
Guinée	20	33	36	25	37	24
Guinée-Bissau	24	39	68	42	60	42
Kenya	47	58	115	110	95	93
Madagascar	56	90	142	139	92	91
Mali	9	22	27	19	24	17
Mauritanie	6	14	37	26	51	43
Mozambique	51	47	99	84	64	52
Niger	6	14	25	18	29	21
Nigeria	42	37	104	90	72	63
Rép.-Unie de Tanzanie	24	34	93	86	69	68
Rwanda	49	68	63	60	71	70
Sénégal	27	41	46	37	58	49
Sierra Leone	20	34	52	43	48	39
Soudan	20	38	50	41	50	43
Tchad	17	35	?	?	57	35
Togo	44	71	113	89	111	87
Zaïre	54	88	92	77	76	64
Zambie	51	90	90	83	97	92
Zimbabwe	74	74	85	79	116	116
Pays francophones	29	50	64	46	?	?
Pays anglophones	44	58	90	82	?	?
Afrique subsaharienne	38	56	73	58	?	?

Sources : Banque mondiale (1988) et UNESCO (1993)

Tableau publié, M.-F. Lange, "Scolarisation et population" in *Trente questions de population*, Lomé, RIADEP, 1995, sous presse.

Cette primauté accordée à la formation des élites, souvent au détriment du plus grand nombre, est encore de nos jours une caractéristique des pays francophones qui possèdent une instruction primaire plus restreinte que celle des pays anglophones, mais un enseignement secondaire et supérieur proportionnellement plus développés que chez ces derniers. La répartition du budget de l'Education entre les différents degrés indique bien les priorités différentielles des pays anglophones et celles des francophones.

Mais il est important ici de noter le poids des composantes macro-économiques, car ce sont les pays du Sahel, aux revenus les plus faibles (qui sont aussi en majorité des pays francophones) qui ont détenu et détiennent encore les taux de scolarisation les plus bas. Les contraintes macro-économiques ne peuvent être niées — même si elles sont parfois "oubliées" —, mais sont-elles pour autant déterminantes et exclusives ? En fait, quelles sont les conditions de *la mise à l'Ecole* des enfants ? C'est encore une question à laquelle je tenterai de répondre.

Le tableau des taux de scolarisation met en évidence les disparités scolaires entre les pays africains, la progression importante de la scolarisation entre 1960 et 1980, mais aussi pour certains pays, l'apparition du phénomène de déscolarisation, visible dans la baisse des taux de scolarisation. En effet, les difficultés économiques ont, depuis les années 1980, ralenti la croissance des effectifs scolaires africains et, entre 1980 et 1983, ceux-ci n'ont progressé en moyenne que de 2,9% par an, soit une progression inférieure à celle que connaît la population scolarisable dont le taux de croissance est évalué à 3,3%¹. En clair, pour éviter un recul de la scolarisation, il faut que la croissance des effectifs scolaires soit égale à celle des effectifs scolarisables, dans le cas contraire, on peut alors parler de déscolarisation. Au Togo, une grande partie de mon travail (et de mes publications) a porté sur l'analyse du phénomène de déscolarisation ; au Mali, le phénomène semble avoir été de moindre ampleur, pour des raisons qu'il est nécessaire d'identifier. Depuis trois années, la tendance semble s'être inversée et on assiste un phénomène de re-scolarisation, perceptible également dans d'autres pays africains.

Mais la situation actuelle est délicate, car la population africaine est jeune. Pour chaque enfant scolarisable (tranche d'âge de 6 à 14 ans), on ne compte que deux adultes d'âge actif (15 à 64 ans), ce rapport étant de 1 pour 5 dans les pays développés². En 1990, le rapport de dépendance économique des scolaires s'élève à 49% en Afrique subsaharienne, à 33% pour l'ensemble des pays en développement, et 20% pour l'Europe/URSS. Comment en période de crise économique accueillir de plus en d'enfants à

¹ BANQUE MONDIALE (1988).

² Ce rapport est dénommé rapport de dépendance économique des scolaires et se définit comme le rapport (exprimé en pourcentage) de la population âgée de 6 à 14 ans à la population active.

l'Ecole, compte tenu des faibles ressources financières et du poids démographique des scolaires ? Encore une question que j'avais abordée et que l'étude menée au Mali me permettra d'approfondir.

Du Togo au Mali, les paysages scolaires se révèlent riches de complexité... En effet, le Togo offre un panorama assez complet du paysage scolaire africain, en raison d'une histoire particulière et d'une situation géographique, qui lui donnent les caractéristiques à la fois des pays côtiers (ancienneté des relations commerciales avec les Européens, introduction consensuelle d'un nouveau type de formation dès l'époque précoloniale, évangélisation précoce et création des premières écoles dès les années 1840, naissance d'une élite scolaire, de nouveaux groupes sociaux issus de la chrétienté, de l'urbanité et de la scolarisation...) et celles des pays du Sahel (contacts plus tardifs avec les Européens, instaurés de force par la conquête militaire, faible insertion de l'économie monétaire, faible adhésion aux religions chrétiennes, réserve ou refus face à l'Ecole...). Au sein de l'espace ouest-africain, le Togo se situe parmi les pays les plus scolarisés. Le choix de ce pays pour mon premier terrain n'avait pas été seulement motivé par cette constatation, mais par un ensemble de facteurs (absence d'études antérieures, caractéristiques multiples que l'on peut retrouver chez d'autres pays africains, mais aussi caractères singuliers, phénomène de déscolarisation...). A l'opposé, le Mali se situe parmi les plus pays les moins scolarisés du continent africain. Mais les disparités y sont aussi très fortes et les modes d'insertion de l'Ecole au sein des communautés apparaissent tout autant variés, confirmant que la réalité des faits scolaires se révèle très complexe et diversifiée...

II - LES GRANDS THEMES DU PROGRAMME

1. Trente années de scolarisation au Mali (avec Olivier Gisselbrecht, CSN, statisticien)

Comme dans ma précédente recherche sur la scolarisation au Togo, je tenterai de traiter de façon exhaustive les données statistiques disponibles au Mali, tout en me limitant à la période comprise entre l'Indépendance et les années 1990 (l'étude de la période précoloniale ne présentant pas le même intérêt que dans le cas d'un pays côtier et la période coloniale ayant été déjà bien étudiée par Denise Bouche).

Mon approche est principalement descriptive et consiste à retracer l'évolution de la situation scolaire, depuis l'accès à l'indépendance, à travers quelques grands thèmes : l'organisation du système éducatif, les effectifs étudiants et enseignants, les infrastructures, les disparités régionales et sexuelles, le rendement du système scolaire, les financements... Cette recherche s'effectue essentiellement à partir des annuaires statistiques scolaires. Les données, souvent parcellaires et de qualité très inégale, font l'objet d'un important travail de vérification

avant d'être commentées. Ce travail, qui est en cours d'achèvement, donnera lieu à un premier document de base.

Il est enrichi et complété par l'exploitation des données du recensement, par les résultats de l'enquête conjoncture économique, actuellement en cours de traitement, et par le recueil d'informations plus récentes obtenues sur le terrain. Le document final, synthèse de ces travaux, sera publié. L'intérêt scientifique de cette publication est d'offrir, pour la première fois, des données statistiques exhaustives sur le système scolaire malien permettant de comprendre le *processus de scolarisation*¹. Mais un intérêt secondaire, cependant non négligeable, est d'assurer une pérennité aux données scolaires ; en effet, comme dans d'autres pays africains, le stockage des informations est souvent précaire, et en l'absence de fonds national, la disparition d'une partie d'entre elles devient inévitable².

2. Le corps enseignant : cursus scolaire, itinéraire professionnel, statut social, représentation de l'École (avec Olivier Gisselbrecht)

En l'absence de matériels didactiques, dans des locaux souvent délabrés, les enseignants africains jouent un rôle primordial dans la diffusion des connaissances scolaires, au sein de pays où la population est encore majoritairement analphabète. Ils sont pourtant souvent les acteurs "invisibles" — actifs ou passifs — des politiques scolaires, témoins des stratégies éducatives des familles. Cette étude devrait permettre de mieux connaître ceux qui, quotidiennement, "font" l'École.

Les enseignants du Mali, *malgré eux et contre tous*, demeurent l'armature du système scolaire. *Malgré eux*, parce que l'analyse des premiers questionnaires déjà passés fait apparaître que la quasi-totalité d'entre eux n'ont pas choisi la profession d'enseignant et tout particulièrement ceux du premier cycle de l'enseignement fondamental³ — situation singulière au Mali, en comparaison avec le mode de recrutement des enseignants des autres pays africains. Orientés, contre leur gré, jusqu'à ces dernières années, vers les instituts de formation d'enseignants, ils ne regrettent nullement d'avoir finalement embrassé ce métier et déclarent presque à l'unanimité leur attachement à cette fonction. Comme les autres enseignants africains, tous parlent de la vocation, de la "mission" dont ils se sentent investis⁴. *Contre tous*, car longtemps marginalisés — et persécutés selon certains — par le régime de Moussa Traoré, auquel d'ailleurs ils imputent le retard scolaire du Mali, mais aussi parfois en

¹ Cette analyse se situe dans le prolongement d'une réflexion théorique sur le *processus de scolarisation* que j'avais engagée dans mon analyse du système scolaire togolais (cf. "Le processus de scolarisation au Togo. Essai sur le fait scolaire en Afrique", à paraître).

² Retrouver l'ensemble des données relève déjà du parcours du combattant, les annuaires et les rapports scolaires n'étant pas archivés depuis la disparition de la direction du service de la planification de l'Éducation. De même, toutes les données du recensement de la population de 1987 n'ont pu être conservées, faute de supports électroniques.

³ Qui correspond à l'enseignement primaire.

⁴ J'avais pu noter chez les enseignants togolais (tout comme Jean-Yves Martin l'avait observé chez les enseignants guinéens) ce type de discours sur le rôle social et politique qu'ils estiment devoir assumer, discours très proches de ceux nos instituteurs de la III^e République.

conflit avec les familles opposées à la scolarisation, ils ont souvent le sentiment d'être "isolés", "non reconnus", sinon "méprisés"... Le passage à la démocratie — qu'ils ont massivement souhaité, comme la plupart des intellectuels — sans remettre en cause la conception de leur rôle au sein de la société malienne, bouleverse cependant leurs représentations, ainsi que leurs pratiques. L'enquête tentera de comprendre les évolutions en cours au plan des représentations, du statut économique et social des enseignants, des changements intervenus dans la relation pédagogique...

3. Etude de la mise en oeuvre de la nouvelle politique d'éducation et des stratégies familiales

Le nouveau gouvernement, issu des élections libres de 1992 — qui ont pu être organisées à la suite des mouvements insurrectionnels ¹ — s'est engagé dans une véritable réforme du système malien. Pour la première fois, depuis l'Indépendance, il semble qu'une politique destinée à accroître le taux de scolarisation est réellement mise en place. Mais nous revenons toujours à la question du financement : comment augmenter le taux de scolarisation en période d'ajustement structurel ?

Le recrutement annuel des élèves dans les zones rurales, la double vacation en milieu urbain ², la réforme des programmes (et l'allègement de ceux-ci) et la transformation des examens constituent les bases de la nouvelle politique scolaire. Mais quelles sont les conséquences de ces mesures, en autres, de la double vacation ? Quelle viabilité le système de la double vacation peut-il avoir à moyen terme ? Des enseignants surchargés, un financement pour partie assuré par la Banque mondiale ne sont pas les moindres problèmes qu'il s'agit d'étudier. Quelles sont les conséquences de la double vacation et comment est-elle vécue par les enseignants, par les enfants et leurs familles ? La mise en place de la réforme des méthodes pédagogiques et du contenu des programmes sera de la même façon étudiée. Comme dans le cas du Togo, je porterai mon attention sur le choix des langues enseignées, sur la nouvelle politique relative à la scolarisation des filles. L'ensemble de ces thèmes étant abordés selon la double entrée des politiques nationales et des stratégies scolaires des familles.

4. Formation et emploi : itinéraires et insertion des élites scolaires

Dans le cadre dans un projet régional africain, cette étude s'effectuera en association avec des partenaires relevant de divers instituts de recherche de la sous-région. Il s'agit de mener une enquête régionale sur les élites

¹ Voir à ce sujet, l'article de Claude Fay (1995).

² Hérité de l'époque coloniale, la pratique de recruter de nouveaux élèves qu'une année sur deux est encore courante au Mali ; la double vacation (parfois dénommée double flux) consiste à scolariser deux groupes d'enfants, un le matin, un le soir, dans la même classe et avec le même enseignant, permettant l'économie simultanée d'un poste d'enseignant et d'une salle de classe.

scolaires (leurs origines, sociales, ethniques, religieuses, leurs itinéraires scolaires, leurs difficultés d'insertion dans le monde du travail...).

Références bibliographiques

BANQUE MONDIALE, "L'éducation en Afrique subsaharienne. Pour une stratégie d'ajustement, de revitalisation et d'expansion", Washington, Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale, 1988, 192 p.

BALIBAR R., "L'institution du français. Essai sur le colinguisme des Carolingiens à la république", Paris, PUF, 1985, 421 p.

BOUCHE D., "L'enseignement dans les territoires français de l'Afrique occidentale de 1817 à 1920. Mission civilisatrice ou formation d'une élite ?", Paris, Champion, 1975, tome I : 432 p., tome II : 515 p., thèse d'Etat, Paris I, 1974.

FAY C., "La démocratie au Mali, ou le pouvoir en pâture", in *Cahiers d'études africaines*, 137, XXXV-1, 1995, pp. 19-53.

UNESCO, "Rapport mondial sur l'éducation 1993. Combler le "déficit de connaissances". Elargir les choix éducatifs. Définir des normes de niveau", Paris, Editions UNESCO, 1993, 172 p.